

# Réunion du CED40 du 10 février 2024

Remerciement à tous les participants d'être présent

Nous souhaitons, avant toutes choses, un bon rétablissement à :

- Christophe LAPORTE
- Jean Pierre BANCON
- Philippe CLEMENT
- Michel DUCOS

Nous allons tout d'abord faire un bilan de la saison 2023, nous allons évoquer les championnats organisés ainsi que les résultats des différents pêcheurs du CED 40 engagés dans différentes compétitions

- **Organisation championnats 2023 :**

**En 2023, le CED 40 a organisé 3 compétitions régionales, à savoir :**

- La 2<sup>ème</sup> Division régionale Feeder
- La 1<sup>ère</sup> Division régionale Feeder
- La 1<sup>ère</sup> Division régionale Coup Mixte

**Les retours sont positifs et je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour nettoyer et aider à ce que ces championnats se déroulent dans les meilleures conditions**

➤ **Compétition Nationale :**

- **Coupe de France Féminine, une pêcheuse du CED40 :**
  - Stéphanie DIEZ : 15<sup>ème</sup> (35 participantes) 1<sup>ère</sup> participation
- **2<sup>ème</sup> division handipêche, 1 pêcheurs du CED40 :**
  - Guy GERARD : 15<sup>ème</sup> (22 participants)
- **1<sup>ère</sup> division handipêche, 1 pêcheurs du CED40 :**
  - Guy GERARD : 22<sup>ème</sup> (24 participants)
- **2<sup>ème</sup> nationale moulinet, 1 pêcheur du CED40 :**
  - David MONSIGNY : 6<sup>ème</sup> (31 participants)
- **1<sup>ère</sup> nationale moulinet, 1 pêcheur du CED40 :**
  - David MONSIGNY : 6<sup>ème</sup> (36 participants)

➤ **Compétition Régionale :**

- **2<sup>ème</sup> division régional Master, 2 pêcheurs du CED40 :**
  - Serge BATS : 14<sup>ème</sup>
  - Jean Paul BOURIE : 15<sup>ème</sup>
  - 18 participants
  
- **2<sup>ème</sup> division régional Vétérans, 2 pêcheurs du CED40 :**
  - Michel MARIE-THEREZE : 1<sup>ère</sup>
  - Joël MALLET : 4<sup>ème</sup>
  - 6 participants
  
- **1<sup>ère</sup> division régional Vétérans, 2 pêcheurs du CED40 :**
  - Michel MARIE-THEREZE : 8<sup>ème</sup>
  - Arthur DIEZ : 10<sup>ème</sup>
  - 13 participants
  
- **1<sup>ère</sup> division régional Moulinet, 2 pêcheurs du CED40 :**
  - Dominique NALIS : 12<sup>ème</sup>
  - Christophe FANTIN : 17<sup>ème</sup>
  - 27 participants
  
- **2<sup>ème</sup> division régional Feeder, 6 pêcheurs du CED40 :**
  - Pierre ESCURAT : 8<sup>ème</sup>
  - Yves LALONDRELLE : 9<sup>ème</sup>
  - Jocelyn OLLIVIER : 16<sup>ème</sup>
  - Jérôme DUCASSE : 17<sup>ème</sup>
  - Anthony OLLIVIER : 18<sup>ème</sup>
  - Bruno DEVIS : 21<sup>ème</sup>
  - 24 participants
  
- **1<sup>ère</sup> division régional Feeder, 2 pêcheurs du CED40 :**
  - Pierre ESCURAT : 4<sup>ème</sup>
  - Yves LALONDRELLE : 19<sup>ème</sup>
  - 26 participants

- **2<sup>ème</sup> division régional Coup mixte, 12 pêcheurs du CED40 :**
  - Serge BARAT : 2<sup>ème</sup>
  - Christophe LARDRY : 9<sup>ème</sup>
  - Bruno DEVIS : 15<sup>ème</sup>
  - Jacques BAMAS : 17<sup>ème</sup>
  - Ludovic LAFARGUE : 20<sup>ème</sup>
  - Xavier BOUDRY : 24<sup>ème</sup>
  - Philippe CLEMENT : 25<sup>ème</sup>
  - Sébastien CAVALO : 26<sup>ème</sup>
  - Christophe FANTIN : 29<sup>ème</sup>
  - Christian BRUNIAUX : 33<sup>ème</sup>
  - Timéo LALANNE : 34<sup>ème</sup>
  - Fabrice LACQUEMANT : 35<sup>ème</sup>
  - 36 participants
  - Mention spéciale à Timéo pour sa première année de compétition et qui dispute une D2R
  
- **1<sup>ère</sup> division régional Coup mixte, 3 pêcheurs du CED40 :**
  - Serge BARAT : 18<sup>ème</sup>
  - Bruno DEVIS : 26<sup>ème</sup>
  - Christophe LARDRY : 35<sup>ème</sup>
  - 36 participants
  
- **1<sup>ère</sup> division régional Carpe, 1 pêcheurs du CED40 :**
  - Yves LALONDRELLE : 2<sup>ème</sup>

## ➤ CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

- **2<sup>ème</sup> Division, 27 pêcheurs :**
  - 1<sup>ère</sup> : Christophe LAPORTE
  - 2<sup>ème</sup> : David MONSIGNY
  - 3<sup>ème</sup> : Larry DATHY
  
- **1<sup>ère</sup> Division, 25 pêcheurs :**
  - 1<sup>ère</sup> : Roland DUBOSCQ
  - 2<sup>ème</sup> : Henri COUTURE
  - 3<sup>ème</sup> : Noël POITRON

- **Coupe des Landes des Clubs, 8 équipes engagées**

- 1<sup>ère</sup> : Grenade 1
- 2<sup>ème</sup> : St Sever
- 3<sup>ème</sup> : St Paul 2
- 4<sup>ème</sup> : Mont de Marsan 1
- 5<sup>ème</sup> : Grenade 2
- 6<sup>ème</sup> : St Paul 1
- 7<sup>ème</sup> : Tartas
- 8<sup>ème</sup> : Grenade 3

- **Coupe des Landes Moulinet, 15 pêcheurs**

- 1<sup>ère</sup> : Sébastien CAVALO
- 2<sup>ème</sup> : Christophe FANTIN
- 3<sup>ème</sup> : Serge BATS

- **Coup de cœur du CED 40 :**

- **Jean Paul BOUYRIE pour sa performance lors de la 2<sup>ème</sup> départementale qui au moment de sortir un poisson (carpe) qui peut lui octroyer la victoire de son secteur a subi une défaillance de son matériel (Trou à l'épuisette !!)**

Nous remercions :

- Christophe BRETTE et l'ensemble de l'AAPPMA de Mugron
- Jean Pierre BESSON et l'ensemble de l'AAPPMA de SOUSTONS
- Christophe HUGUE et l'ensemble de l'AAPPMA de MIMIZAN
- Julien MICHAUX et l'ensemble de l'AAPPMA de Aire sur l'Adour
- Jean René GAMBIER et l'ensemble de l'AAPPMA de St Paul les Dax
- La Mairie de Toulouzette pour nous permettre d'utiliser leur plan d'eau

## **CRITERIUM**

- **Critérium d'hiver 2022 / 2023 : Dotation au 5 premiers**

- 1<sup>ère</sup> : *Xavier BOUDRY*
- 2<sup>ème</sup> : *Serge BATS*
- 3<sup>ème</sup> : *Jean Claude TACHON*
- 4<sup>ème</sup> : *Serge BARERE*
- 5<sup>ème</sup> : *Téo BARERE*

- **Criterium d'été 2023 : Dotation au 6 premiers**

- 1<sup>ère</sup> : Serge BATS
- 2<sup>ème</sup> : Noël POITRON
- 3<sup>ème</sup> : Christophe FANTIN
- 4<sup>ème</sup> : David MONSIGNY
- 5<sup>ème</sup> : Dominique NALIS
- 6<sup>ème</sup> : Gilles TACHON
- 7<sup>ème</sup> : Michel DUCOS
- 8<sup>ème</sup> Philippe CLEMENT

Je tiens à remercier le magasin Chasse Pêche 40 pour son soutien depuis de nombreuses années ainsi que pour sa dotation en amorce et depuis cette année, la marque France BAIT qui nous fait une dotation de 160 kg d'amorce, merci à Stéphanie, Philippe et Fabrice, les trois représentant de la marque qui ont permis cette dotation

Merci aux AAPPMA qui nous aident en organisant des concours durant leurs fête patronale, cela nous permet de maintenir le criterium et de le faire vivre

➤ Bilan Financier du CED 40

Les nouveaux responsables ont pris leurs fonctions officiellement en fin d'année, date à laquelle l'ensemble de la comptabilité a été récupérée. Nous avons enchainé des retards de la part de l'Administration pour l'enregistrement du changement du bureau, de la banque pour la création de nouveaux accès à la gestion des comptes et dans la récupération des documents.

Jean Pierre BANCON étant actuellement hospitalisé, Bruno DEVIS a été désigné pour le remplacer au poste de vérificateur aux Comptes.

En accord avec Jean Paul BOUYRIE, un rendez-vous sera prévu dans les 15 jours pour la réalisation de la vérification des comptes et leur validation

## **SITE INTERNET**

Le CED 40 dispose de son site internet, [cd40peche.e-monsite.com](http://cd40peche.e-monsite.com), le site a été mis en ligne le 1 juillet 2010 et en 2022 il a comptabilisé 8 400 visites. Vous y retrouverez toutes les informations relatives au CED40 (calendrier, résultats, informations diverses) ainsi que les archives des différents championnats, le site est géré par Jean Pierre Maisonnave que l'on remercie pour son travail.

En parallèle et pour communiquer « en temps réel », le CED 40 dispose de sa page Facebook, cela permet d'informer nos licenciés sur la vie du CED et d'être visible par le plus grand nombre

## ➤ 2024 :

### ➤ Nouveaux licenciés :

En 2024, nous rejoint :

- Marciano BENTO qui réintègre le CED40, il rejoint le club de Grenade
  - Manu ROHAUT qui fait son retour et rejoint le club de Mugron
  - Mickael WINANDY, nouveau licencié qui intègres le club de Mugron
  - Yann SEIHEN, nouveau licencié qui intègres le club de St Paul
  - Frederic BALLEREY, nouveau licencié qui intègre le club de Tartas
  - Mathieu BAYLE qui récupère ses droits après une année de suspension et dont nous attendons sa demande de renouvellement
  - OLIVIER GARDEUR Du Team Lauragais qui intègre le CED40 en 2024
- 
- Les renouvellements sont toujours en cours, à cette heure, seul trois clubs ont vu leurs licences renouvelées. Une fois toutes les licences renouvelées, la liste des pêcheurs par club sera diffusée.

Certains pêcheurs ne renouvelle pas leurs licences, je les remercie d'avoir pris la peine de contacter le CED40 afin de nous en informer et de nous expliquer les motifs

### ➤ Frais de déplacement :

Comme chaque année, le CED40 aide les pêcheurs participants a des compétitions de niveau régional et national, en 2022 nous avons mis en place un système de forfait en lieu et place d'indemnité kilométrique aide. Pour 2024, cette aide est maintenue à hauteur de :

- 25 € pour une compétition régionale
- 50 € pour une compétition nationale

## ➤ Dispositions pour 2024

- Moulinet, épreuve spécifique :
  - Pas de changement niveau distance, la distance de pêche reste de 15 mètres
  - Les amorçages ne pourront se faire qu'à la fronde
  
- 2<sup>ème</sup> Division Régionale :
  - Se feront en 3 manches sur 2 jours, avec la possibilité de pouvoir adapter en fonction des souhaits des CED
  - Modalité de calcul du nombre de montant :
    - Jusqu'à ce jour, le calcul du nombre de montant de la 1<sup>ère</sup> départementale vers la 2<sup>ème</sup> départementale se faisait au prorata du nombre de licence de chaque CED
    - A compter de 2024, le nombre de montant sera calculé de la manière suivante :
      - Le podium est qualifié d'office
      - Le nombre de montant sera calculé aux nombres de participants aux championnats départementaux, cela concerne la 1<sup>ère</sup> départementale et la 2<sup>ème</sup> départementale pour les CED qui en ont une. Les participants à la 2<sup>ème</sup> départementale et montant en 1<sup>ère</sup> ne seront comptabilisés qu'une fois
  
- 1<sup>ère</sup> Division Régionale :
  - Toutes les 1<sup>ères</sup> régionales se feront en 3 manches sur 3 jours.
    - Senior mixte : 45 participants
    - Feeder : 45 participants
    - R1 moulinet : sur inscription, pas de limitation
    - R1 masters et vétérans : 24 participants

Rappel Règle des 40 % : pour une compétition qualifiante, exemple D2R qualifiant pour D1R, chaque CED a un nombre de montants, si lors du palmarès certains pêcheurs indiquent qu'ils ne souhaitent pas participer à la compétition pour laquelle ils sont qualifiés alors nous repêcherions le suivant du classement, mais dans la limite de 40 % des participants, exemple :

- D2R avec 33 participants et 6 qualifiés pour la D1R
  - 40 % des participants = les 13 premiers du classement
  - Possibilité de repêcher jusqu'au 13<sup>ème</sup>

Calcul des maintenus se base sur le même principe des 40%

## ➤ **Championnat 2024 :**

La Fédération de Pêche nous octroie une subvention annuelle, en contrepartie il nous est demandé de « couvrir » le département afin d'augmenter notre visibilité et ne pas se cantonner toujours au même parcours.

Certains parcours feront l'objet d'une journée de nettoyage, malheureusement on constate que sur un championnat de 30 pêcheurs à peine une dizaine sont présent pour aider au nettoyage et cela n'est pas acceptable. Nous sommes conscients que pour certains, leurs états de santé ne leur permet pas de s'impliquer dans le travail de nettoyage, toutefois cela ne concerne pas tout le monde, à terme si certains estiment que du fait de payer une carte de pêche et une licence leur octroie le droit d'arriver uniquement que pour pêcher, nous allons réfléchir à une organisation différente.

Le calendrier a également été fait pour n'avoir qu'une compétition à organiser par mois. Nous souhaitons également mettre en place un casse-croûte offert aux participants lors de nos championnats, excepté la coupe des Landes des Clubs.

Pour les championnats, il sera demandé à chaque club :

- De mettre à disposition un pêcheur pour les contrôles et les pesées
- De mobiliser au maximum leurs pêcheurs pour les journées de nettoyage
  
- **2<sup>ème</sup> départementale**
  - Dates : **13 et 14 avril 2024**
  - Lieux : ***Aire sur l'Adour***
    - Lac du Brousseau
    - Plan d'eau de Lafitau



- **1<sup>ère</sup> départementale**
  - **Pour 2024, le nombre de pêcheurs sera porté de 30 à 33**
  - Dates : **18 et 18 mai ou 18, 19 et 20 mai 2024**
  - Lieux : **Mimizan**
    - **Mise au vote sur l'organisation :**
      - **3 jours pour plus de confort à la vue des parcours**
      - **2 jours comme d'habitude**
    - **Si trois jours, les horaires seraient décalés le dernier jour pour qu'un repas puisse être pris en commun**

*Un vote a été organisé afin de définir l'organisation de la 1<sup>ère</sup> Départementale prévue à Mimizan. Certains pêcheurs absents avaient donné pouvoir à des pêcheurs présents.*

*Détail du vote :*

- *Pour l'organisation de la D1D sur 2 jours : 14*
- *Pour l'organisation de la D1D sur 3 jours : 23*

*A la majorité des votant, la 1<sup>ère</sup> Division Départementale sera organisé sur 3 jours les 18, 18 et 20 juin*

- **Coupe des Landes Moulinet**
  - Dates : **29 et 30 juin 2024**
  - Lieux : **Labatut et Peyrehorade (en attente autorisation)**
  - **2 manches de 4 heures**
  
- **Coupe des Landes Clubs**
  - Dates : **15 ou 22 septembre 2024**
  - Lieux : **Dax et St Paul les Dax**
  - **Une manche de 4 heures**
  
- **Concours DUO**
  - Dates : **13 ou 20 octobre 2024**
  - Lieux : **Toulouzette et Nerbis**
  - **Une manche de 4 heures**

Concernant les championnats que nous aurons a organiser :

2 championnats nous incombent en 2024

- **2<sup>ème</sup> division Vétérans**
  - o Dates : *7, 8 et 9 juin 2024*
  - o Lieux : *Toulouzette*
  - o Manches : *3 manches de 4 h*
  
- **2<sup>ème</sup> division Masters**
  - o Dates : *8 et 9 juin 2024*
  - o Lieux : *Nerbis et Mugron si besoin*
  - o Manches : *3 manches de 3 h*

Nous rappelons que nous sommes une année Olympique et par conséquence une année d'élection, le calendrier des élections est le suivant :

- Comité Départemental : Septembre
- Comité Régional : Octobre
- Comité National : Novembre

Concernant les Landes, un mail sera adressé à l'ensemble des pêcheurs fin juillet, cela sera un appel a candidature.

Les listes seront diffusées début septembre aux responsables de club afin qu'ils puissent consulter leurs pêcheurs, le vote se fera mi-juin, pour rappel, seul les présidents de clubs voteront

➤ **Questions diverses :**

Serge BARAT a fait part du fait qu'en août deux compétitions se suivent avec seulement une semaine d'écart, il a été rappelé que ce sont les CED organisateurs qui choisissent les dates des compétitions qu'elles organisent

N'ayant, malheureusement, pas pu trouver de restaurant, la réunion se clôture sur un apéritif offert par l'AAPPMA de Mugron et des amuses bouches faits de main de maitre par Gilles TACHON

Remerciement a Gilles TACHON et Fabrice LACQUEMENT qui ont œuvré pour offrir un « buffet »